

Dossier de presse



LE GRAND RAID 2019



Lundi 14 octobre 2019
à La Montagne

Le Département aux côtés des Réunionnais

ÉDITORIAL

La Réunion, terre de sports de nature. La Réunion, terre de sensations. La Réunion, terre de découvertes exceptionnelles. Le Grand Raid est chaque année un condensé de ce que notre île possède de meilleur.

Avec 165 km et 9 576 mètres de dénivelés positifs, cette compétition demeure une des références de l'ultra-trail mondial, d'ailleurs qualifiée de « course la plus mythique » par les trailers eux-même.

Le Grand Raid est en effet une épreuve majeure autour de laquelle les enjeux sont multiples pour notre territoire.

L'enjeu sportif tout d'abord avec chaque année des milliers de participants locaux et internationaux, de très haut niveau, prêts à dépasser leurs limites et à franchir tous les obstacles afin d'atteindre la ligne d'arrivée.

L'enjeu économique et touristique ensuite compte tenu de l'impact d'une telle manifestation sur la consommation locale et sur le rayonnement de notre île à l'international.

L'enjeu environnemental enfin car l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation de cette compétition mettent tout en œuvre afin de préserver et de valoriser comme il se doit nos magnifiques sites inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Conscient de ce triple enjeu, le Département de La Réunion, à travers ses services et son partenaire, l'Office National des Forêts, s'associe très naturellement à cette manifestation d'envergure. Des partenaires divers et des moyens considérables sont ainsi mobilisés chaque année au service d'une seule ambition : valoriser notre île au firmament du sport mondial.

Cette édition 2019 promet d'être une belle réussite, grâce à cet élan de générosité et de solidarité qui anime nos cœurs, nos esprits, et nos corps, toute l'année durant, afin de faire de ce Grand Raid un moment d'unité et de fraternité autour des valeurs du sport.

Le Conseil départemental

MOT DE L'ONF

Depuis 27 ans, l'ONF s'implique activement aux côtés du Conseil Départemental dans l'organisation du Grand Raid : étude du parcours, reconnaissance de terrain et réalisation des travaux nécessaires au passage des compétiteurs... Environ **54 %** des parcours du Grand Raid empruntent le réseau de sentiers financé par le Conseil Départemental et géré par l'ONF.

Cet événement sportif d'envergure est possible grâce aux différents programmes votés chaque année par le Conseil Départemental. Ces derniers permettent le financement de projets d'accueil du public, l'entretien et la réfection des sentiers, à l'image des travaux réalisés par les équipes de forestiers de l'ONF. Ces missions sont indispensables au bon déroulement de la course dans des conditions de sécurité, de confort et de propreté pour les quelques **5 000 compétiteurs** qui s'élanceront.

Avec passion et compétences, l'ONF démontre une fois encore ses réelles capacités d'intervention dans le milieu naturel, au moyen de ses équipes et reste un partenaire légitime incontournable. De la remise de dossard, en passant par l'accueil sur les sentiers et jusqu'à l'attribution des trophées, l'ONF est en action.

Un travail et un partenariat salué par le Président de l'Association Grand Raid :

« Notre partenaire l'ONF au travers de l'implication de son directeur et de ces collaborateurs répare, restaure et innove afin que cette superbe nature puisse accueillir une population exubérante comme la flore qu'elle traverse. Après avoir reçu les conseils de l'ONF sur le choix des itinéraires, nous recevons des engagements quant à la mise à disposition des sentiers dont l'ONF a la gestion ».

L'ONF et le Département œuvrent pour le confort et la sécurité des coureurs, mais cet engagement se doit d'être réciproque. L'Association Grand Raid appuie donc les messages de sensibilisation auprès du public, afin que tous :

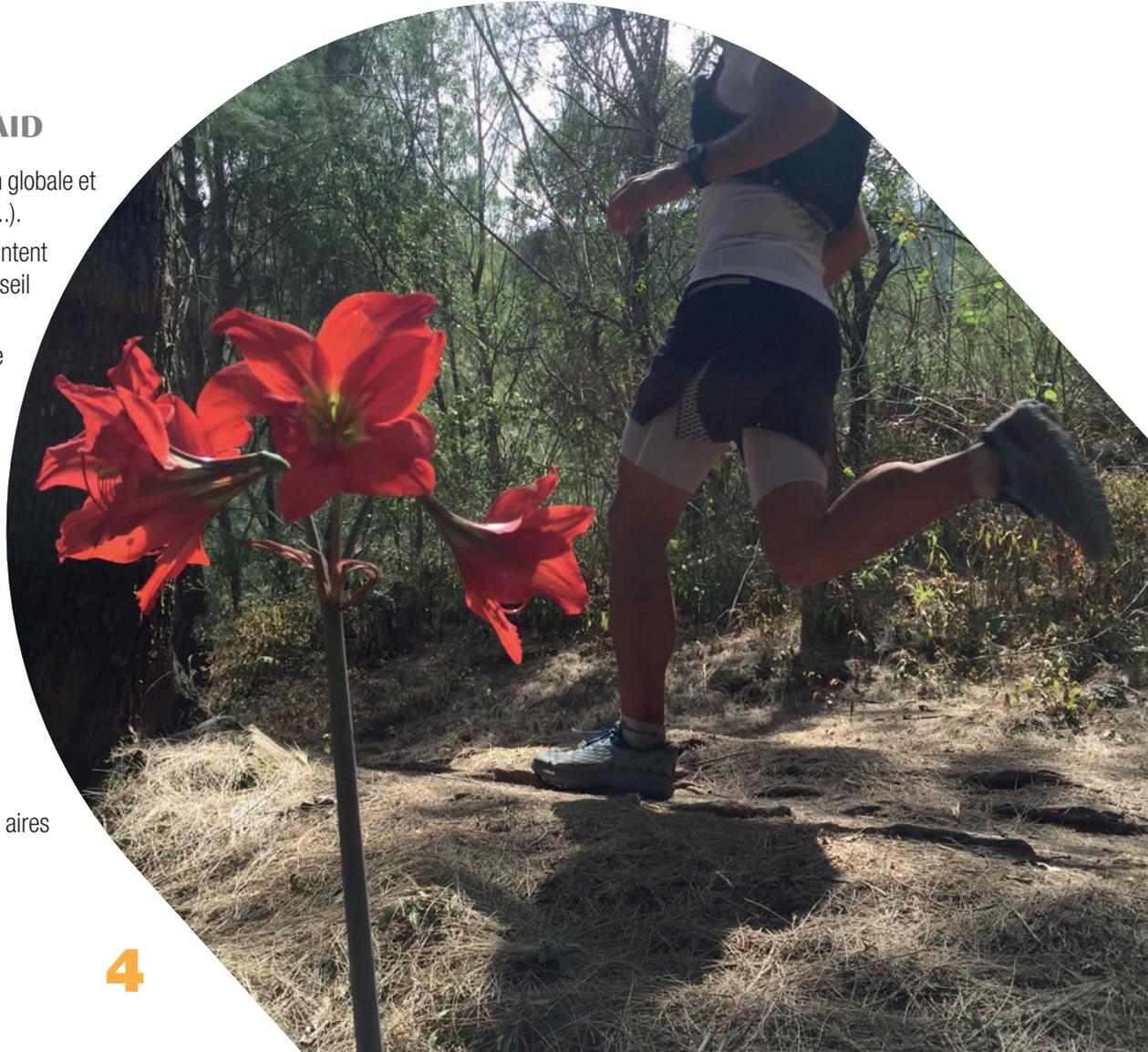
- ◆ respectent la nature que les courses traversent. Adoptons donc une attitude citoyenne et responsable en ramenant nos déchets et en ne dégradant ni la faune, ni la flore réunionnaise. Chacun se doit de veiller à ne pas endommager nos forêts, sentiers et structures d'accueil en pensant aux autres visiteurs non inscrits à ces courses d'un week-end,
- ◆ retiennent qu'en milieu naturel, le risque zéro n'existe pas et réalisent la course avec prudence et responsabilité.

Le Directeur Régional de l'ONF

GRAND RAID 2019 : LA PREUVE PAR LES CHIFFRES

LES SENTIERS : SUPPORT INDISPENSABLE AU GRAND RAID

- ◆ **3 à 4 millions** d'euros/an consacrés à la gestion globale et constante des sentiers (entretien, signalétique, ...).
- ◆ Environ **54 %** du parcours du Grand Raid empruntent le réseau de sentiers financés et gérés par le Conseil Départemental et l'ONF.
- ◆ **1 800 000** randonneurs profitent chaque année des sentiers ainsi entretenus et des milieux naturels
- ◆ **400 à 500** tonnes de déchets sont ramassés chaque année sur les divers sites naturels de l'île.
- ◆ **923** km de sentiers à usage pédestre.
- ◆ **159** km de pistes à usage équestre.
- ◆ **265** km de pistes à usages VTT.
- ◆ **623** km de routes et de pistes forestières permettent d'accéder aux sites touristiques majeurs des Hauts.
- ◆ **360** aires d'accueil aménagées.
- ◆ **4 millions** de visiteurs par an sur les sentiers et aires d'accueil de l'île.



LES DIFFERENTS MILIEUX NATURELS TRAVERSÉS PAR LE GRAND RAID

LES MILIEUX DE BASSE ET MOYENNE ALTITUDE

MILIEUX LITTORAUX

Sur 207 km de côtes, le littoral réunionnais est étonnant de diversité. Des plages de sable blanc (corallien) ou noir (basaltique) s'étendent sur la côte Ouest et se parent de Filaos, au pied desquels rampent les longues tiges de Patates à Durand. On trouve aussi, dans l'Est de l'île, des plages de galets hostiles à l'implantation végétale. Dans le Sud-Est, les Vacoas et les pelouses littorales dominent les falaises basaltiques et les trottoirs rocheux battus par l'océan.

SAVANE ET FORÊT SÈCHE

Sous le climat semi-aride de la côte sous-le-vent, les savanes herbeuses aux teintes fauves et les fourrés d'épineux occupent aujourd'hui de vastes étendues. Les vestiges de forêts semi-sèches, écosystèmes les plus rares et les plus protégés (Grande Chaloupe), subsistent sur les pentes encaissées des ravines, et abritent un grand nombre d'espèces rares et protégées (Bois de senteur, Bois d'éponge,...)

FORÊT DE BOIS DE COULEURS DES BAS

La forêt de Bois de couleurs des Bas a principalement été préservée dans le Sud Sauvage (Saint-Philippe) ainsi que dans l'Est à moyenne altitude. Cette forêt présente la richesse floristique la plus importante à La Réunion, avec plus de 40 espèces d'arbres dont le Petit et le Grand natte, le Bois de perroquet, le Bois de pomme rouge... Sous une dense canopée atteignant les 20 mètres de hauteur, on circule aisément dans le sous-bois dégagé où les épiphytes (fougères, mousses, orchidées) contribuent à créer la magie de cette forêt.

Les différents milieux naturels traversés par le Grand Raid

[suite]

LES MILIEUX DE MONTAGNE

L'étage frais et humide de montagne, qui s'étend de 800-1 000 mètres à 1 600-2 000 mètres selon l'orientation des versants, accueille les fourrés et forêts préservés de montagne. La **forêt de Bois de couleurs des Hauts**, avec une végétation luxuriante et abondante, est une parfaite représentation des « forêts tropicales ». Enveloppées de brumes fréquentes, ses arbres se couvrent généreusement de mousses, lichens, et autres plantes épiphytes. De la basse canopée (8-10 mètres), où se mêlent des arbres comme le Mapou, les Mahots, ou le Bois de tambour, émergent les nombreuses fougères arborescentes qui érigent leur parasol au-dessus des plus grands arbres.

Typiques de la Réunion, les **forêts de Tamarins des Hauts** s'étendent largement sur des zones planes et régulièrement soumises aux incendies. Dans ce type de formation pionnière qui évoluera à terme en forêt de bois de couleurs des Hauts, le Tamarin s'associe volontiers au bambou Calumet, au Brande vert ou aux bois de couleurs. Sensibles aux vents cycloniques, les Tamarins s'inclinent et revêtent un aspect sinueux, caractéristique de ces forêts lumineuses.

Sur les versants exposés aux pluies, les sols marécageux ont favorisé l'installation des fourrés à Vacoas des Hauts. Les racines échasses de ces Pandanus de montagne, entremêlées à d'autres végétaux, forment un fouillis inextricable et rendent ces milieux impénétrables.

LA VÉGÉTATION DES HAUTES ALTITUDES

Soumis aux conditions climatiques extrêmes des hautes altitudes, les **forêts denses et vertes** laissent progressivement la place aux paysages de landes rabougries. A partir de 1 700 mètres, ces milieux s'étendent à perte de vue. Les fourrés éricoïdes, dominés par les brandes et les Ambavilles, changent de physionomie et deviennent plus épars avec l'altitude. Au milieu de ces vastes étendus apparaissent parfois des bosquets de Petit Tamarin des hauts. Les pelouses altimontaines viennent aussi s'intercaler entre ces paysages de bruyères.

Sur les parties sommitales du Piton de la Fournaise, les espaces se dénudent et abritent une **végétation discrète et rare**.

iNFORMATIONs

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Direction de la Communication
Michèle Bénard • 0692 974 772
michele.benard@cg974.fr

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
Alain Fontaine
0692 34 52 10 / 0262 90 48 28
alain.fontaine@onf.fr